

**CEA Investissement** est une société anonyme, créée en 1999 et filiale à 100% du CEA, dont la mission principale est l'**investissement en amorçage** dans des jeunes entreprises à fort potentiel de croissance, exploitant certaines innovations issues du CEA ou bien évoluant dans les secteurs où le CEA développe ses activités de R&D (micro et nanotechnologies, nouvelles technologies pour l'énergie, nouveaux matériaux, biotechnologies et instrumentation médicale, logiciels et systèmes...). L'objectif de ces prises de participation est à la fois stratégique (permettre l'apparition et le développement d'entreprises autour de la recherche publique) et financier (réaliser des plus-values lors de leur cession à terme, et en faire bénéficier l'établissement d'origine le cas échéant).

**CEA Investissement** investit au capital de ces entreprises dès leur création ou dans leur phase d'amorçage, c'est-à-dire lorsqu'elles constituent leur premier portefeuille de produits et n'ont généralement pas encore validé leur modèle d'affaires sur le plan commercial. Pendant cette phase d'amorçage, la jeune pousse va consolider sa technologie, renforcer son portefeuille de brevets, rencontrer ses premiers clients, compléter son équipe initiale et préparer sa seconde levée de fonds.

Les entreprises financées ont toutes une vocation industrielle et peuvent être aussi bien :

- des start-up créées principalement sur la base de technologies sous licence CEA, soit par des chercheurs essaimés du CEA pour exploiter commercialement des inventions dont ils sont les auteurs ou auxquelles ils ont collaboré étroitement, soit par des personnes extérieures au CEA, ou bien encore par une combinaison des deux ;
- des start-up créées autour d'une innovation issue d'un autre organisme de recherche et qui viennent trouver au CEA des technologies et savoir faire essentiels pour leur développement ;
- des start-up sans lien contractuel avec le CEA, mais présentes sur les domaines d'innovation technologique du CEA et susceptibles de donner naissance à une collaboration avec le CEA ;
- des co-entreprises (joint-venture) créées entre le CEA et un ou plusieurs industriels leaders sur leur marché pour exploiter une technologie CEA.

## Le portefeuille de participations de CEA Investissement

Le portefeuille de CEA Investissement comptait plus de 30 entreprises au 1<sup>er</sup> janvier 2011. Parmi les succès récents de ses prises de participation, CEA Investissement compte TRACIT (transfert de circuits minces - créée en 2003 et cédée en 2006 à SOITEC) ou encore ULIS (imageurs infrarouges - créée en 2002, participation cédée à la filiale européenne d'investissement de GENERAL ELECTRIC).

CEA Investissement a par ailleurs investi dans 4 nouvelles entreprises en 2008, 6 en 2009, 6 en 2010 et 3 en 2011 (MICROOLED, NANOMAKERS, MULTIX). La société est également cofondatrice de plus de trente start-up. Le niveau de nos fonds propres nous permet de financer 6 à 8 nouveaux projets par an, pour des apports de 300 à 800.000 euros.

CEA Investissement intervient en outre dans certains fonds de capital risque dédiés aux thématiques les plus stratégiques du CEA, comme plusieurs des fonds gérés par EMERTEC Gestion et le fonds Sécurité géré par ACE Management.



## Le dispositif de pré-amorçage SEMPRIN

Dans le but de favoriser la création d'entreprises autour d'innovations issues de la recherche publique, CEA Investissement a créé un dispositif de financement de projets en pré-amorçage, c'est-à-dire en amont de la création d'entreprise. Le programme SEMPRIN permet ainsi de **financer des ressources complémentaires** à celles de l'établissement de recherche comme le recrutement de managers complémentaires, afin d'accélérer la maturation du projet et de maximiser ses chances de succès. Deux premiers projets ont bénéficié de ce dispositif en 2008 et 2009, et d'autres dossiers sont à l'étude.

## La filiale AVENIUM

CEA Investissement possède par ailleurs une filiale, AVENIUM, créée en 2009 par essaimage d'une de ses activités historiques, et qui se consacre au conseil en stratégie autour de la propriété industrielle (PI). 15 consultants y accompagnent des clients industriels ou académiques dans l'analyse, l'évaluation et la valorisation de leur portefeuille de PI.



## Vos contacts

Tout porteur d'un projet de création d'entreprise peut solliciter CEA Investissement, dès lors qu'il implique au moins une technologie du CEA ou du savoir-faire de celui-ci, et ce quel que soit le stade d'avancement du projet ou de la réflexion associée. Que ce soit au stade de l'idée ou du business plan finalisé, les chargés d'affaires de CEA Investissement sont là pour **aguiller, orienter et conseiller** les futurs entrepreneurs. Ils travaillent en étroite synergie avec le CEA, en particulier avec la Direction de la Valorisation et les responsables de valorisation des pôles.



**BRENIAUX François**  
francois.breniaux@cea.fr  
01 69 08 41 94

CEA Saclay

Logiciels, Instrumentation, Nanotechnologies



**HART Celia**  
celia.hart@cea.fr  
04 38 78 29 48

CEA Grenoble

Sciences de la Vie, Pharma, Chimie



**MARTIN Frédéric**  
frederic.martin@cea.fr  
04 38 78 27 41

CEA Grenoble

Micro-électronique

Recrutement en cours

CEA Saclay

Energie, Environnement

L'équipe est dirigée par **Régis SALEUR**, Directeur Général ([regis.saleur@cea.fr](mailto:regis.saleur@cea.fr)) qui se répartit entre Saclay et Grenoble, et dont l'expérience antérieure de l'investissement en amorçage et en capital-risque porte sur plus de 25 start-up.



Point de contact général : [cea-investissement@cea.fr](mailto:cea-investissement@cea.fr), [www.cea-investissement.com](http://www.cea-investissement.com)